



POLE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE

**PROJET DE FORMATION**  
**de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers**

**Mai 2018**

**ANNEE SCOLAIRE 2018/2019**

## SOMMAIRE

INTRODUCTION	page 3
PROJET DE LA FILIERE IFSI	page 4
PROJET DE DEVELOPPEMENT 2017/2020	page 6
PROJET PEDAGOGIQUE	page 9
• Généralités	page 9
• Principes pédagogiques	page 12
• Grandes orientations	page 14
• L'organisation	page 16
POLITIQUE DE STAGE	page 19
PROJET 1ère année 2018/2019	page 26
• Objectifs de formation	
• Organisation générale des études	
• Calendriers	
PROJET 2ème année 2018/2019	page 30
• Objectifs de formation	
• Organisation générale des études	
• Calendriers	
PROJET 3ème année 2018/2019	page 35
• Objectifs de formation	
• Organisation générale des études	
• Calendriers	



POLE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE

## **INTRODUCTION**

Le projet de formation de l'IFSI, élaboré en cohérence avec le projet du pôle de formation des professionnels du CHU de Rennes et dans une dynamique de co-construction au sein de l'équipe pédagogique et avec l'aide de représentants de structures de santé, est communiqué à la rentrée, à chaque étudiant.

Il prend en compte les textes officiels, la population concernée, l'environnement les atouts et contraintes de l'institution et l'évolution de l'offre de soins. Si les axes de développement sont fixés pour une période de 3 à 5 ans, la déclinaison par année de formation est revue tous les ans.

Destiné de prime abord aux étudiants, il leur permet de se projeter, d'anticiper et de se repérer. Il constitue par ailleurs un outil de référence à la mise en œuvre quotidienne de la pédagogie.

Le projet s'inscrit dans un processus d'évolution qui nécessite l'implication des différents partenaires de la formation (étudiants, formateurs et professionnels de terrain) pour favoriser la construction des compétences nécessaires à l'exercice de la profession infirmière.

Ainsi les étudiants mais aussi les représentants des structures de santé accueillant les étudiants en stage et les recruteurs potentiels seront-ils à nouveau consultés afin de cerner leurs attentes au regard des nouveaux diplômés, et de réajuster ce dit projet.

## PROJET DE LA FILIERE IFSI

### CONTEXTE

La formation des infirmiers demain s'inscrit dans le contexte national. Or, notre société est confrontée aujourd'hui à trois défis majeurs :

- le vieillissement de la population,
- l'augmentation des maladies chroniques, dont les maladies neurodégénératives,
- l'existence d'importantes inégalités sociales en matière de santé liées à une inégalité d'accès aux soins

avec de plus en plus de personnes à souhaiter vivre et être accompagnées à leur domicile.

De grandes orientations nationales (*la stratégie nationale de santé 2018-2022, la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016, la grande conférence de santé du 11 février 2016*) fixent le cap :

- Le développement de la prise en charge en ambulatoire qui nécessite des compétences spécifiques pour organiser un retour à domicile sécurisé tant pour la continuité des soins que pour l'accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne.
- L'accent mis sur la prévention et l'éducation à la santé, incluant l'éducation thérapeutique pour accompagner les patients vers une gestion la plus autonome possible de leur pathologie. Le service sanitaire qui se déploie à la rentrée 2018 vise le renforcement de la prévention primaire et de la promotion de la santé en interprofessionalité.
- La notion de parcours de soins, voire de parcours de santé qui devient aujourd'hui le point central autour duquel doit s'articuler l'offre et l'organisation des soins, comme l'a stipulé le Premier ministre, le 16 janvier 2013, dans sa déclaration de politique générale : « [...] Il s'agit de définir le rôle respectif des professionnels de santé et de promouvoir le travail en équipe sur le territoire et autour de la personne, pour améliorer les conditions de sa prise en charge, [...] ».
- Les évolutions des systèmes d'information et de communication et des techniques médicales (télémédecine, dossier informatisé...) qui viennent également bouleverser les organisations de travail et nécessitent de nouvelles compétences au sein d'équipes qui vont collaborer de plus en plus souvent par l'intermédiaire d'espaces virtuels. La lisibilité, la fluidité et la cohérence des prises en charges sanitaires et médico-sociales des patients reposent sur une coordination et une coopération entre les différentes structures.

- Les groupements hospitaliers de territoire (GHT) qui ont pour objectif de garantir une véritable égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité à partir d'un projet médical unique de territoire fondé sur les besoins de soins des usagers en coordonnant la place de chacune des structures hospitalières du GHT.
- De nouveaux métiers apparaissent pour compléter, renforcer l'offre de soins à la population. Les infirmiers en pratiques avancées constituent un nouveau maillon dans la chaîne du soin.

C'est pourquoi, préparer les professionnels à l'exercice de demain, c'est travailler tout particulièrement, en complémentarité avec ce que propose l'université, sur les représentations, la démarche clinique, l'analyse globale des besoins du patient, les soins de haute technicité et les compétences en coordination, la fonction conseil et accompagnement, le travail en équipe et en interprofessionnalité, la posture de collaboration, la transmission des informations.

IESI CHU RENNES

## PROJET DE DEVELOPPEMENT

Celui-ci s'inscrit en cohérence avec le projet du pôle défini pour les 3 années à venir.

Les axes à poursuivre et à développer à l'IFSI durant cette période :

- ✓ Intégrer au fur et à mesure les évolutions concernant la santé mais aussi les axes de réflexion sociétaux. Ainsi, des thématiques comme la prise en compte des douleurs induites, l'ETP, le développement de l'ambulatoire, la prévention du risque tabagique, l'accompagnement de la fin de vie... qui font l'objet de plans nationaux, de priorités nationales et régionales, de grandes campagnes d'information... sont à prendre en compte rapidement pour étayer et actualiser la formation des étudiants. L'IFSI s'engage à tout mettre en œuvre pour faire en sorte que des enseignements tels que ceux autour de l'ETP, soient reconnus et fassent l'objet d'une attestation officielle. Par ailleurs, des notions comme celles de laïcité, radicalisation, sécurité, bien-être au travail... qui font l'objet de discussions au plus haut niveau et qui se déclinent dans les milieux de santé comme dans les comportements tant citoyens que professionnels méritent d'être davantage traitées. Ces projets qui seront, pour certains, travaillés avec d'autres instituts, seront intégrés au fur et à mesure dans la maquette de formation restructurée sur la base des compétences à acquérir par année.
- ✓ Développer l'apprentissage par la simulation. Depuis plusieurs années, les étudiants de l'IFSI bénéficient de séquences de formation par la simulation, en tant qu'observateurs et en tant qu'acteurs. L'enjeu aujourd'hui est de cibler les activités sensibles pour lesquelles une telle approche apporte une plus-value indispensable et de décliner la progression attendue de l'étudiant au cours des 3 ans durant ces séquences (cf. projet ad hoc). Les évolutions en termes de modes de prises en charge (ambulatoire par ex) et des conditions d'encadrement invitent à rester vigilants quant aux possibilités d'apprentissage pour tous sur le terrain, dans un souci d'équité pour les étudiants et de sécurité et de respect des bonnes pratiques pour le malade.
- ✓ Optimiser l'accompagnement des étudiants en stage. Outre le tutorat dont bénéficient les étudiants en stage, un formateur est désigné référent quel que soit le lieu où l'étudiant effectue son stage. Après un nécessaire temps pour former les professionnels intéressés et caler le dispositif, il nous faut désormais nous accorder sur la mission du référent, en complémentarité de celles du tuteur et des professionnels de proximité. Une réflexion, voire une mutualisation des moyens avec d'autres IFSI, là encore est envisagée.

- ✓ Renforcer le e-tutorat des étudiants. La mise en œuvre opérationnelle de l'universitarisation amène le développement de séquences d'enseignement proposées en e-learning. Outre le fait que les projets d'UE sont remaniés en conséquence, le e-tutorat ou tutorat à distance est à renforcer, pour que les étudiants s'approprient au mieux cette méthode pédagogique qui monte en puissance, qu'ils se sentent accompagnés et soutenus. La charte régionale est déclinée localement. Outre les activités de mobilisation, des TPG (travaux personnels guidés) de remédiation sont programmés pour ceux qui en éprouvent le besoin et organisés pour ceux qui s'y inscrivent. Le dispositif est présenté aux étudiants en début d'année.
- ✓ Valoriser les travaux des étudiants. Les étudiants sont largement sollicités pour effectuer des recherches en amont des cours ou TD, ou à titre d'entraînement pour s'approprier une méthodologie (ex : plan de soins personnalisés, programme de santé publique, mémoire...), ou dans le cadre d'une évaluation individuelle ou collective. Les travaux produits sont souvent de très grande qualité et témoignent de l'engagement des étudiants. Ils méritent d'être davantage valorisés et partagés, en cohérence avec la cellule d'appui du pôle chargée de cette thématique.
- ✓ Encourager la participation des étudiants dans la vie de l'institut. Dans le cadre de la démocratie étudiante, les étudiants sont sollicités pour participer aux projets du pôle. L'IFSI s'engage à rendre disponibles aussi souvent que possible des étudiants volontaires et motivés qui ont à cœur de faire entendre leurs voix, et de participer concrètement à l'amélioration, à l'optimisation de la vie estudiantine du pôle. Les étudiants sont systématiquement invités à profiter d'opportunités pour participer à des exercices (Samu, NRBC, Taïpan...), à des manifestations (Salon de l'étudiant, journée portes ouvertes...), à des conférences dont celles organisées par le pôle. Ils sont également notamment sollicités pour intégrer le CREX du pôle, pour faire vivre les conseils de vie étudiante.
- ✓ Répondre aux exigences de qualité au service des étudiants. La formation infirmière dispensée, répond aux exigences du référentiel (arrêté du 31 juillet 2009 modifié) et est régulièrement contrôlée par l'ARS. D'autre part, l'IFSI est engagé dans une démarche de développement et d'amélioration continue de la qualité de nos prestations de formation à destination des étudiants : sécurisation des parcours, équité de prise en formation et d'accompagnement, harmonisation des pratiques et des organisations. C'est pourquoi, dans le cadre, d'une part de l'agrément de l'institut, d'autre part d'une certification à venir, nous nous inscrivons dans une démarche systématique de traçabilité, grâce à laquelle un suivi sera possible et rendra notre dispositif lisible. Les

retours des étudiants via la systématisation des questionnaires de satisfaction vis-à-vis des UE comme des stages, constituent une aide précieuse pour envisager les réajustements nécessaires.

- ✓ Conforter et développer des partenariats dans le cadre de l'interprofessionnalité. Les infirmiers de demain travailleront dans un environnement vraisemblablement plus ouvert et plus simple pour les patients, où les professionnels devront s'accorder et coordonner leurs interventions. C'est pourquoi cet apprentissage tend à se développer. Outre les difficultés inhérentes aux programmes de formation, il nous faut trouver des alternatives qui permettent aux futurs professionnels soignants et médico-soignants d'apprendre à se connaître, à se respecter, à collaborer, dans un but commun. Des activités avec les futurs professionnels sanitaires, médico-sociaux, ou sociaux constituent des opportunités pour mieux se connaître, pour commencer à réfléchir, à travailler ensemble.
- ✓ Développer l'ouverture. L'ouverture à l'international, que ce soit la mobilité des étudiants ou l'établissement de conventions partenariales avec des IFSI étrangers font l'objet d'une réflexion au sein du pôle et encouragés à l'IFSI. Les projets solidaires à l'initiative des étudiants sont soutenus par l'équipe pédagogique. Des autorisations d'absence peuvent être accordées en cas de souhait d'étudiants de s'inscrire à des activités permettant l'acquisition ou le développement de compétences servant à leur professionnalisation.

## PROJET PEDAGOGIQUE

### GENERALITES :

#### Les finalités

En 3 ans, la formation conduisant au Diplôme d'Etat Infirmier vise l'acquisition de compétences professionnelles pour répondre aux besoins de santé des personnes soignées dans le cadre d'une pluri professionnalité.

Le profil attendu du nouveau diplômé ou novice est celui d'un professionnel compétent :

#### ✓ **Réflexif :**

Un infirmier réflexif est un professionnel qui sait interroger sa pratique, qui accepte de se remettre en cause. Il est capable de distanciation, de prise de recul sur la manière de conduire ses activités : « En se donnant ce statut d'extériorité, le professionnel n'est plus immergé dans un problème mais se positionne face à un problème » (Le Boterf, 2006).

Il est capable d'argumenter ses décisions c'est-à-dire décrire comment et pourquoi il fait ou agit, pour, dans un second temps, transférer ou transposer dans des situations nouvelles. Il sait également revenir sur ses pratiques et prises de position pour les interroger, les étayer, porter un regard critique sur son fonctionnement, mettre en évidence ses points forts, rechercher de nouvelles pistes, dans un souci d'amélioration continue.

Cette pratique réflexive participe à la construction du sentiment d'auto efficacité développé par Albert BANDURA (2007).

#### ✓ **Adapté et adaptable :**

Ainsi, l'infirmier tient compte de la situation spécifique, voire complexe, pour prendre soin d'une personne ou d'un groupe dans une approche systémique en portant un intérêt prioritaire au(x) bénéficiaire(s) de soins.

Il s'inscrit dans les évolutions professionnelles et contextuelles, en priorisant sécurité et qualité des soins.

Ceci repose sur sa capacité à :

- mobiliser les savoirs théoriques et scientifiques,

- s'appuyer sur le raisonnement et la démarche clinique infirmière pour identifier les problèmes réels ou potentiels et établir un plan de soins négocié avec la personne soignée et son entourage,
- dispenser des soins de qualité, de nature technique, relationnelle et éducative, à visée préventive, éducative, curative ou palliative,
- participer à l'évolution des soins par le biais de la recherche,
- s'intéresser à son environnement : actualités nationales et locales, tant générales que professionnelles.

✓ **Autonome et Responsable :**

L'esprit d'initiatives, la prise de décisions permettent à l'infirmier de conduire des interventions

- au service de la personne soignée,
- seul ou en équipe pluri professionnelle,
- dans la limite de son champ de compétences,
- en tenant compte du contexte,
- dans une visée d'efficience.

L'infirmier assume ses actes et sait en rendre compte. La responsabilité correspond au devoir de répondre de ses actes en toutes circonstances et quelles qu'en soient les conséquences.

✓ **Affirmé :**

L'étudiant infirmier développe une culture et une identité professionnelles fortes pour consolider son engagement professionnel et contribuer à l'évolution de la qualité des soins.

Il connaît son champ de compétences, s'appuie sur ses motivations et ses valeurs professionnelles qu'il construit peu à peu, pour se forger son identité propre, et intégrer le corps professionnel infirmier.

Il se situe dans une équipe pluridisciplinaire, reconnaît et fait valoir le rôle de chacun : complémentarité, spécificités, collaboration, travail en interprofessionnalité.

### **La philosophie de la formation à l'IFSI et en stage**

Elle repose sur le courant de pensée humaniste, né dans les années 1960, qui défend une conception positive de la personne. L'homme évolue tout au long de sa vie. Il a des potentialités, une capacité de créativité, du dynamisme, ce qui lui permet de se réaliser. Maslow et Rogers ont fortement influencé les soins infirmiers en ce sens.

L'adhésion au système de valeurs humanistes est une condition pour s'inscrire dans le projet de formation pour devenir infirmier.

### Les valeurs

Pour de nombreux auteurs (Tocqueville, Weber, Durkheim), les valeurs sont fondamentales pour expliquer l'organisation et le changement, au niveau de la société comme à celui des individus.

Pour Long PHAM QUANG, « Les valeurs déterminent notre façon d'aborder la vie au quotidien. Elles conditionnent nos actes et nos pensées. » [ Long PHAM QUANG « Construire au quotidien des valeurs communes » dans la revue La lettre de l'Espace éthique AP-HP].

Les valeurs suivantes constituent le socle de la formation dispensée au sein de l'institut :

- ✓ le respect : c'est reconnaître l'autre comme une personne humaine à part entière, capable de prendre ses propres décisions. Respecter autrui signifie lui manifester de l'intérêt, lui montrer une considération pour ce qu'il est, ce qu'il dit, ce qu'il fait. Le respect de soi-même, la politesse, l'écoute constituent les 1ères marques du respect.
- ✓ la tolérance : c'est respecter les différences, c'est essayer de les comprendre. Elle contribue au développement d'une attitude d'empathie et de bienveillance dans les soins.
- ✓ l'authenticité : c'est être soi-même avec ses défauts et ses qualités, c'est faire preuve d'humilité, de franchise, sans intrusion, ni contrainte.
- ✓ la solidarité : c'est le sentiment de responsabilité et de dépendance réciproque au sein d'un groupe de personnes qui s'engagent les unes envers les autres. Elle conduit chacun à se comporter comme s'il était directement confronté au problème des autres, sans quoi, c'est l'avenir du groupe qui pourrait être compromis.
- ✓ la rigueur : c'est faire preuve de précision dans son travail, respecter les délais, les procédures, les protocoles, les bonnes pratiques...
- ✓ l'autonomie : c'est la capacité à décider et faire seul, à se gouverner soi-même, dans un cadre établi. Selon Shalom Schwarz, l'autonomie fait référence à la créativité, la liberté, la curiosité.

### Les concepts qui guident la formation

- L'Homme : *"L'homme est un être unique, qui a des attentes et des besoins biologiques, psychologiques, sociaux, culturels, et spirituels: un être en perpétuel devenir et en interaction"*

*avec son environnement, un être responsable, libre et capable de s'adapter, un tout indivisible" 'Guide du Service Infirmier'. Indissociable de sa famille selon Mac Gill, l'Homme est un sujet actif et participatif. Il a acquis des connaissances et joue le premier rôle dans son parcours de soins.*

- La santé est un "*état dynamique, susceptible de variations, qui nécessite un processus d'adaptation de l'homme à son environnement. Cet état le rend apte à assumer les étapes de la vie, à en affronter les agressions et à vivre en harmonie avec lui-même et les autres*". La santé est considérée comme un continuum où peuvent coexister la maladie et la santé. C'est un processus qui évolue dans le temps.
- Les soins infirmiers s'inscrivent dans une relation de collaboration soignant / patient-famille-entourage, non d'expert à patient mais d'égal à égal. Les soignants ont pour rôle d'aider la personne-famille-entourage à ce qu'elle développe des capacités d'adaptation et de la motivation pour qu'elle prenne ses décisions librement. Le projet de soins est négocié et validé par les acteurs, pour faire sens et créer une alliance thérapeutique. Le patient est vu comme partenaire de soins.

## LES PRINCIPES PEDAGOGIQUES

### ✓ le rôle de l'apprenant

La formation infirmière est une formation professionnalisante. C'est pourquoi il est attendu que l'étudiant soit acteur de sa formation. Un environnement, des ressources sont mis à disposition ; à lui de s'en saisir pour évoluer, compte-tenu de ses points forts et de ses éléments de vulnérabilité. Les activités de TD, travaux dirigés, ne peuvent être suivies que par des étudiants qui ont réalisé le travail proposé en amont, soit en TPG, travail personnel guidé, soit suite à un CM, cours magistral, qu'il soit en présentiel ou sous forme numérique (e-learning). Chaque étudiant peut également solliciter une aide particulière s'il en éprouve le besoin.

En stage, il est invité à profiter de toutes les opportunités pour découvrir, questionner, pratiquer... Sa curiosité, son envie de comprendre et de pratiquer, son attitude d'ouverture et ses aptitudes relationnelles constituent de véritables atouts.

Son implication tient autant du développement de compétences professionnelles que de sa participation à la vie à l'institut. Ainsi l'avis des étudiants est requis pour les questionnaires de satisfaction dans un but d'amélioration de la qualité des prestations fournies, leur présence aux côtés des formateurs est appréciée pour les journées portes ouvertes, leurs remarques et propositions sont toujours étudiées avec grande attention.

✓ **le rôle du formateur**

Dans un contexte où les sources de documentation fiables sont nombreuses, où l'apprenant apprend à utiliser les ressources documentaires, où l'universitarisation se met en place, le formateur joue un rôle essentiel d'accompagnateur et de facilitateur.

Centré sur l'étudiant, il constitue une réelle plus-value que doit solliciter l'étudiant. Il peut faire figure de miroir, l'aider à conscientiser, à verbaliser, à prendre conscience. Il peut être médiateur dans certaines situations difficiles, que ce soit à l'institut, comme en stage. Il doit être interpellé autant que de besoin.

En toutes occasions, il est objectif et d'une neutralité bienveillante. La relation avec l'étudiant s'établit sur une confiance réciproque.

En cas de difficultés hors du champ pédagogique, le formateur oriente l'étudiant vers des ressources appropriées (ex : psychologue vacataire sur le pôle)

✓ **l'alternance**

La formation est basée sur l'alternance.

Si, schématiquement, l'IFSI met à disposition les connaissances théoriques et les bases de l'exercice professionnel, et les stages proposent des apprentissages en situations réelles de travail et une mobilisation des savoirs acquis, il s'agit pourtant pour l'une et l'autre des parties de permettre à l'étudiant de continuer à se construire professionnellement en faisant de multiples va et vient.

Ainsi, les APP, analyses de pratiques professionnelles, et les PRAC, pratiques réflexives par analyse de cas, qu'elles soient effectuées à l'institut ou en milieu de soins, permettent de revenir sur ce qui a été fait, de faire des liens explicites, d'imaginer des alternatives, de penser de futures situations similaires.

Les SAI, séminaires d'alternance intégrative, sont l'occasion de travailler en tout petits groupes et à distance, sur différents matériaux recueillis en stage. Ils sont programmés sur les stages des semestres 2, 3, 4 et 5 : les étudiants reviennent à l'institut sur des temps de stage programmés.

✓ **la pédagogie**

La formation infirmière s'adresse à un public de jeunes adultes. Aujourd'hui, l'accès à la connaissance est multiple, Internet et e-learning complètent cours magistraux et documents papier. Aussi, une grande autonomie est laissée à chacun. Néanmoins, le cadre structuré et structurant est posé et permet de poser les repères indispensables à chacun pour évoluer en sérénité et à son rythme.

Pour palier un problème mis en évidence lors d'un stage de 3<sup>ème</sup> année, un contrat pédagogique peut être établi entre l'étudiant et son référent. Il a pour objet de mettre l'étudiant face à ses responsabilités afin qu'il se donne les moyens d'évoluer sensiblement là où se pose le problème. Pour le référent, il s'agit de formaliser son rôle d'aide à la prise de conscience et d'accompagnement de l'étudiant. Enfin, pour le jury de Diplôme d'Etat, la traçabilité de l'accompagnement et les résultats obtenus constituent une aide précieuse lors de sa prise de décision.

Convaincus de l'intérêt du socioconstructivisme, nous proposons un certain nombre d'activités en groupes : l'apprentissage se fait avec, par et grâce à l'autre, aux autres. Confronter ses idées, co-construire, rechercher ensemble, se poser des questions, s'apporter mutuellement des bribes de connaissances... concourent efficacement à une intégration des savoirs et à une formation professionnalisante.

La pédagogie utilisée se veut davantage formative qu'évaluative. En effet, si la formation est, de fait, ponctuée de validations qui vont mener à la certification (délivrance du diplôme), elle a pour objet de permettre l'acquisition de connaissances, la compréhension de phénomènes, l'application de raisonnements, l'argumentation de propositions... Considérant que l'erreur est apprenante, celle-ci doit servir de signal d'alarme ou de tremplin pour en prendre conscience, analyser, et mieux rebondir.

Enfin, la singularité de certains parcours nous impose une pédagogie du pas à pas auprès des étudiants qui nécessitent une prise en compte des particularités et un accompagnement individualisé (ex : reprises de scolarité, médecins étrangers, mutations).

✓ **la place de l'évaluation** : du formatif au normatif

Si notre ambition est d'emmener l'ensemble des étudiants au diplôme d'état infirmier, il est de notre devoir de former des professionnels compétents. Aussi devons-nous, conformément au référentiel, vérifier l'acquisition de compétences au cours de la formation.

Le dispositif d'évaluation est présenté en début d'année aux étudiants.

Néanmoins, dans un souci de préparation, d'auto évaluation, de réajustement, des évaluations formatives sont proposées et préparent les étudiants aux épreuves validantes.

En cas d'échec à la 1<sup>ère</sup> session, des séances d'accompagnement, dites de remédiation, peuvent être proposées pour aider les étudiants en difficulté à surmonter celles-ci. Cela se fait la plupart du temps sous le mode du volontariat et de la contractualisation.

## LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA FORMATION IDE

La mobilisation des savoirs, en lien avec les 59 unités d'enseignement (contributives, de savoirs infirmiers, d'intégration, de méthodologie et de savoirs transversaux) déclinées sur les 3 années de formation, participe à l'acquisition des 10 compétences telles que décrites dans le référentiel.

La formation infirmière prépare les étudiants infirmiers à devenir des professionnels qui soient capables de :

- ✓ **exercer un jugement clinique et dispenser des soins sécuritaires et de qualité en tenant compte du contexte**

Il s'agit pour les étudiants de se familiariser avec le raisonnement clinique : observation, écoute, recueil de données, puis analyse et problématisation, priorisation, choix concertés et négociés d'objectifs adaptés et d'interventions pertinentes. Ainsi, « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier » et « Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers » constituent respectivement les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> compétences.

Puis, forts des connaissances émanant des sciences contributives (biologique, médicale, pharmacologique...) dispensées pour partie par des universitaires, et de l'apprentissage des gestes et techniques « cœur-métier », les étudiants mettent en œuvre les actions retenues, en cohérence avec la politique de santé publique en France. Les 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> compétences développées s'intitulent : « Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens », « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique » et « Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs ».

- ✓ **adopter une posture infirmière**

La posture infirmière se construit peu à peu, à travers la compétence 6 : « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins », qui s'appuie sur des apports dans les domaines de la psychologie, sociologie, anthropologie, et sur des réflexions autour des soins relationnels.

Elle se concrétise notamment par la maîtrise de la compétence 10 : « Informer et former des professionnels et des personnes en formation ».

- ✓ **s'engager professionnellement**

Un socle de connaissances en législation, éthique, déontologie concernant la santé et la profession infirmière en particulier, des activités autour de l'organisation des soins, de la qualité, de l'évaluation des pratiques et de la gestion des risques, constituent des incontournables pour l'acquisition des compétences 7 « Analyser la qualité des soins et

améliorer sa pratique professionnelle », et 9 « Organiser et coordonner des interventions soignantes », gages d'un engagement professionnel.

Les UE de méthodologie, d'initiation à la démarche de recherche, et d'anglais, concrétisées par la production d'un mémoire en 3<sup>ème</sup> année, concourent à positionner le futur professionnel par le biais de la compétence 8 : « Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques ».

## UNE ORGANISATION AU SERVICE DE LA FORMATION

### ✓ Des ressources humaines

- L'équipe de formateurs est au service des étudiants. Chacun évolue auprès des étudiants des différentes années, avec des rôles tantôt de responsable d'UE ou de collaborateur, tantôt de référent pédagogique, tantôt de référent de stage...
- Le responsable d'UE, secondé par un formateur co-responsable, a en charge de monter ou ajuster le projet de l'UE, décliner l'ingénierie pédagogique pour celle-ci, organiser sa mise en œuvre, solliciter les intervenants extérieurs, préparer les activités pour eux-mêmes et les formateurs collaborateurs, élaborer et gérer l'évaluation.
- Le référent d'année a une vision globale sur l'année de formation. Il a un rôle d'animateur et de fédérateur pour ses collègues et pour les étudiants. Le travail de préparation de chaque année permet de garantir cohérence et logique de progression tout au long de l'année au niveau des contenus, mais aussi équilibre dans la répartition des types d'activités proposées (ateliers cliniques, séquences en e-learning...). Des réunions mensuelles permettent de créer une dynamique plus globale, d'articuler les années entre elles, d'anticiper l'année scolaire à venir, d'intégrer de nouveaux projets de façon concertée et cohérente, d'être forces de proposition.
- Le référent pédagogique suit un groupe d'étudiants de chaque année de formation, et ce, sur l'ensemble de sa scolarité. Des temps institutionnels ponctuent le planning étudiant, d'autres rencontres peuvent être posées à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. Une synthèse de chaque bilan est tracée dans le dossier de l'étudiant (logiciel Forméis).
- Les assistantes administratives de l'IFSI s'organisent pour répondre au mieux aux besoins des étudiants. Ainsi l'accueil, l'admission, les stages, la pédagogie sont les principaux postes occupés spécifiquement.

### ✓ Des équipements

- Les locaux permettent de proposer des activités en promotion (amphithéâtres) comme en petits groupes (petites salles). Les salles de cours sont toutes équipées de matériel informatique et vidéo. L'agencement du mobilier est souple, permettant des configurations adaptées aux activités.
  - Les salles d'ateliers cliniques permettent aux étudiants de s'exercer et s'entraîner à effectuer des gestes techniques basiques ; les salles de simulation à se mettre dans des dispositions proches de la réalité, avec un débriefing sur la prestation faite.
  - La gestion des salles s'effectue sur le logiciel Forméis. Basée sur la mutualisation au niveau du pôle, elle permet de mieux adapter les ressources aux besoins.
- ✓ **Des méthodes pédagogiques apprenantes, innovantes, diversifiées**
- La formation infirmière est hybride, car se veut être accessible au plus grand nombre, permettant ainsi à chacun de mixer les approches, de trouver les moyens qui seront plus favorables à son apprentissage : travaux de groupe, simulation, conférence, PRAC, SAI, e-learning...
  - Le projet simulation est pensé sur les 3 années : outre sa puissance d'action sur l'apprentissage, cette méthode favorise l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive. Elle permet aux étudiants de s'auto confronter, de s'auto évaluer, de se projeter, dans des situations de plus en plus complexes, et en interprofessionnalité. Le droit à l'erreur permet à l'étudiant d'aller au bout de l'action, prendre des décisions, et l'absence de jugement du groupe lors du débriefing permet de revenir sur l'action et de construire la compétence professionnelle. L'étudiant argumente ses prises de décisions, c'est-à-dire décrire comment et pourquoi il fait ou agit, pour dans un second temps, transférer ou transposer dans des situations nouvelles.
  - Du fait du grand nombre d'étudiants, chaque promotion est découpée en plusieurs groupes suivant le type d'activités proposées. Le choix répond à des exigences d'apprentissage, il est argumenté et est à intégrer dans une planification anticipée.
  - L'anglais est appréhendé en méthode hybride : e-learning couplé à du présentiel avec des professeurs d'anglais, en petits groupes identifiés durant les 3 ans.

- Dans chaque UE, des heures sont dédiées spécifiquement à l'intégration des connaissances (TIC) et planifiées dans l'hebdomadaire. De plus, les formateurs peuvent proposer des temps de remédiation pour les étudiants qui éprouvent des difficultés concernant l'acquisition de connaissances, la mise en liens, la maîtrise de certains gestes...

✓ **Une ouverture**

- Des ateliers de développement personnel (ADP) sont organisés par l'IFSI : cela fournit aux étudiants l'occasion de mieux se connaître, de mieux appréhender l'autre, de se sentir mieux dans la relation à l'autre, de mieux gérer ses émotions, son stress.
- L'IFSI invite régulièrement des étudiants volontaires à participer à certaines missions proposées par le CHU (audits, exercices SAMU, inventaires ...), la préfecture (exercice Taïpan, PIGUS...), ou à des conférences proposées dans le territoire.
- Les conseils de vie étudiante sont planifiés dans l'année. Ils sont l'opportunité pour les étudiants de faire part de leurs remarques sur tout ce qui touche la vie dans l'école, dans le pôle. Par ailleurs, tous les étudiants peuvent, sur rendez-vous, solliciter une rencontre avec quelque personne que ce soit dans l'institut.

## POLITIQUE DE STAGE

La formation infirmière est une formation en alternance, 50% du temps de la formation se déroule en milieu clinique. Le stage est un lieu d'acquisition et d'intégration des connaissances, de développement des compétences et de professionnalisation. L'étudiant est en situation réelle. Par la confrontation régulière à des situations de soins variées, par l'observation, par l'échange avec les soignants, par le questionnement, par la démarche réflexive accompagnée par les professionnels de proximité et le tuteur, l'étudiant développe progressivement ses compétences.

La loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé crée les groupements hospitaliers de territoire (GHT). Les instituts de formation du territoire 5 (Rennes-Redon-Fougères-Vitré), les IFSI et IFAS de Rennes, l'IFSI et l'IFAS de Fougères, l'IFAS de Redon sont amenés à davantage coopérer.

L'IFSI du CHU de Rennes et l'IFSI du CHGR coopèrent déjà pour la répartition des stages, au prorata du nombre d'étudiants, dans les différentes structures de soins du territoire 5 (CHU, CHGR, CHP et Cliniques rennaises, CH, Hôpitaux locaux, EHPAD, maisons de retraite, lieux de vie).

Cette coopération vise à optimiser le potentiel de stages, en mutualisant les ressources au niveau du territoire.

### **Le projet est de :**

- Permettre à chaque étudiant infirmier de bénéficier d'un parcours de stage professionnalisant
- Garantir l'équité entre les étudiants en termes de parcours.
- Maintenir et développer le partenariat avec les structures de courte durée, de santé mentale et psychiatrie, de soins à la personne âgée, de lieux de vie
- Développer les stages au secteur ambulatoire : cabinets libéraux, maisons de santé, structures médico-sociales, SSIAD, HAD
- Evaluer la qualité des stages
- Coopérer avec les différents instituts de formation du GHT

**1. Permettre à chaque étudiant infirmier de bénéficier d'un parcours de stage professionnalisant et garantir l'équité entre les étudiants en termes de parcours.**

Les différentes typologies de stage, courte durée (CD), soins de suite et de réadaptation (SSR) et long séjour (LS), lieux de vie, santé mentale et psychiatrie dans lesquelles chaque étudiant effectue au moins un stage permettent la confrontation à différentes situations dans différents contextes et concourent au processus de professionnalisation.

**Des lieux de stage diversifiés en secteur hospitalier et extrahospitalier proposés par l'institut**

Les stages s'effectuent au CHU de Rennes, au CHGR, dans les CH privés rennais, dans les cliniques rennaises, dans les EHPAD et maisons de retraite de la ville de Rennes et des communes du 35, dans des foyers de vie, dans les hôpitaux locaux, dans des crèches, dans des entreprises, dans des cabinets d'infirmiers libéraux et dans les collèges et lycées du 35. Certains stages se déroulent également dans les départements limitrophes.

Ces stages sont qualifiants et professionnalisants selon des critères définis dans l'instruction N°DGOS/RH1/2014 du 24 décembre 2014 relatives aux stages en formation infirmière

**Réalisation d'au moins un stage en dehors de l'agglomération rennaise**

Cette disposition contribue à ce que l'étudiant adopte une position d'ouverture sur différentes structures et organisations des soins.

Elle s'applique à l'ensemble des étudiants par souci d'équité.

**Affectations des stages de 3<sup>ème</sup> année dans la mesure du possible en lien avec le projet professionnel de l'étudiant**

L'étudiant partage et argumente son projet avec son référent pédagogique en 2<sup>ème</sup> année.

Celui-ci renseigne un document qu'il transmet au cadre de santé responsable des stages. Ce dernier peut recevoir l'étudiant si besoin pour comprendre son projet et décider de l'affectation de stage.

**Réalisation d'au moins un stage en CD au cours du semestre 6**

Ceci constitue un plus pour obtenir le diplôme d'Etat en termes de compétences affirmées.

Si cela n'est pas le cas, le stage du semestre 5 doit avoir été effectué en CD avec des appréciations très satisfaisantes et les compétences validées ; un ajustement est effectué si besoin.

**Répartition des stages /différentes typologies sur les 3 ans**

Si un étudiant n'a pas réalisé un stage dans chacune des typologies au terme du semestre 5, son parcours est alors ajusté en semestre 6.

**Trames de parcours de stage possibles sur 3 ans, ajustées en fonction de l'offre de stage**

Promo de 150 /3 groupes En 1è A	S1 5 sem	S2 10 sem	S3 10 sem		S4 10 sem		S5 10 sem		S6 15 sem		Au terme du S6 A
			S6A 6 sem	S6B 9 sem							
G 1 50 ét	LS	CD	SM 5 sem	LV 5 sem	SM		CD		LS	CD	CD 20 sem LS 11 sem SM 15 sem LV 5 sem
			LV 5 sem	SM 5 sem							
G 2 50 ét	CD	SM	LS		CD		SM 5 sem	LV 5 sem	CD	CD ou LS ou SM	CD 21 sem LS 10 sem SM 15 sem LV 5 sem
							LV 5 sem	SM 5 sem			
G3 50 ét	SM	LS	CD		LS 5 sem	LV 5 sem	CD		SM	CD	CD 20 sem LS 15 sem SM 11 sem LV 5 sem
					LV 5 sem	LS 5 sem					

### Une ouverture possible d'un stage par un étudiant

A partir du semestre 3 un étudiant peut ouvrir un stage en dehors de ceux proposés par l'IFSI sous conditions :

- Accord écrit du responsable de la structure de l'accueil de l'étudiant en stage avec la date du stage, l'unité ou le service, le nom du responsable du stage, le nom de la personne qui signera la convention, la présence d'un tuteur.
- Fiche descriptive du stage renseignée
- Nom du ou des IFSI avec lesquels un partenariat est établi si tel est le cas

Ces lieux de stage doivent être agréés par le directeur de l'IFSI et sont présentés au conseil pédagogique.

**De principe, un étudiant ne peut ouvrir plus de 2 stages hors département au cours de son cursus de formation. La réalisation d'un 3<sup>ème</sup> stage à l'initiative de l'étudiant est étudiée au cas par cas.**

### Les horaires de stage

Les stages se déroulent sur une base de 35 heures par semaine, 7h30 par jour, 30 minutes de repas inclus.

**Des nuits peuvent être réalisées** sous réserve d'un encadrement par une IDE.

**L'étudiant peut également être en stage le weekend**, au maximum 2 sur un stage de 10 semaines et pas le dernier weekend du stage.

**Les étudiants bénéficient de jours fériés, ceux-ci sont comptés comme un jour de stage réalisé.** Si l'étudiant travaille un jour férié, il récupère cette journée. Cf l'instruction N°DGOS/RH1/2014/369 du 24/12/2014 relative aux stages en formation infirmière.

### **Un accompagnement pédagogique des étudiants**

#### ➤ **La préparation et l'exploitation de stage**

Les étudiants bénéficient pour chaque stage d'une préparation et d'une exploitation du stage. Le projet actuel est d'optimiser ces temps afin de renforcer leur processus de professionnalisation et l'acquisition progressive des compétences.

#### ➤ **La préparation de stage, mise en projet de l'étudiant**

Les moyens proposés permettront aux étudiants de :

- Partager leurs représentations, leurs attentes, leurs craintes
- Se renseigner sur l'environnement du stage : la structure et son statut, la population accueillie, les pathologies, les actes et activités de soins,
- Se préparer à ce qu'ils vont découvrir pour mieux appréhender le stage (voir, entendre, sentir...)
- Connaître au moins :
  - X pathologies prévalentes : notions d'anatomie et de physiologie, du processus (mécanisme anatomo-pathologique ou physiopathologique ou psychopathologique)
  - X médicaments les plus souvent prescrits : indications, modalités d'administration, effets secondaires, surveillance clinique et paraclinique
  - X diagnostics infirmiers prévalents (définition, caractéristiques, facteurs favorisants, interventions type ou plan de soins guide, critères d'évaluation)
  - Le nombre X est graduel au fur et à mesure des années de formation.
- Identifier les objectifs à atteindre et les éléments des compétences à développer au cours du stage
- Formuler 2 objectifs personnels
- Préparer le temps de rencontre avec le maître de stage et le tuteur

#### ➤ **L'exploitation de stage, retour réflexif**

Les moyens proposés permettront aux étudiants de :

- Réaliser le bilan de leurs acquisitions : savoirs, éléments des compétences acquis pour se projeter sur le stage suivant et préparer le temps de suivi pédagogique individuel avec son référent pédagogique

- Partager en groupe leur vécu de stage, leurs expériences,
- **Le suivi pédagogique individuel** avec le formateur référent est prévu après le stage : bilan de sa progression, axes d'amélioration, moyens pour progresser.

➤ **Le séminaire d'Alternance Intégrative (SAI)**

Depuis octobre 2012, l'IFSI du CHU met en œuvre un séminaire d'alternance intégrative. Au cours de stages des semestres 2, 3, 4 et 5 les étudiants reviennent par demi-promotion à l'institut la 5<sup>ème</sup> ou la 6<sup>ème</sup> semaine du stage, 3 jours en S2 et 5 jours en S3, S4 et S5.

Les finalités sont de renforcer le raisonnement et la démarche clinique infirmière et de développer la posture réflexive des étudiants à partir de situations de soins vécues en stage et de cas cliniques et différents matériaux rapportés du terrain.

Des activités sont proposées quel que soit le semestre: pratiques réflexives par analyse de cas (PRAC), atelier de simulation haute et basse fidélité, raisonnement clinique ; d'autres selon le semestre et en fonction du niveau de formation : accompagnement à l'écriture des analyses des pratiques professionnelles, sécurisation d'une prescription médicale complexe, parcours de soins et résumé de sortie, des ateliers cliniques, conflit dans une équipe interprofessionnelle, violence et agressivité entre patient-famille et soignant.

➤ **Le formateur référent de stage**

Chaque formateur de l'institut est référent de plusieurs lieux de stage. Son rôle est :

- Accompagner l'étudiant dans son apprentissage sur le terrain.
- Assurer au moins 1 tutorat systématique pour chaque étudiant en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, et à la demande en 3<sup>ème</sup> année :
  - Accompagner l'étudiant dans l'autoévaluation de ses acquisitions, l'identification des moyens pour progresser, des ressources du lieu de stage
  - Animer des analyses de l'activité en individuel ou en groupe d'étudiants d'un même pôle ou établissement avec ou sans tuteur
- Assurer au moins 1 visite de stage/an dans toutes les structures (rencontre des maîtres de stage et des tuteurs :
  - Accompagner les tuteurs dans la mise en œuvre du tutorat, dans l'identification des activités de soins et des situations prévalentes
  - Etre ressource pour le maître de stage, les soignants pour l'élaboration ou réajustement du livret d'accueil et d'encadrement, des fiches d'identité de stage
- Gérer les situations singulières d'étudiants
- Assurer le suivi d'étudiants en difficulté en établissant un lien avec le référent pédagogique.

2. **Maintenir et développer le partenariat avec les structures de courte durée, de santé mentale et psychiatrie, de soins à la personne âgée, de lieux de vie**

Le cadre responsable des stages rencontre les responsables des structures/ politique de stage, stratégie : suivi, bilan et développement avec les structures accueillant des stagiaires.

Les demandes et la négociation des places de stage sont réalisées à la date N-1.

Des visites de stage sont assurées par les référents de stage.

Une rencontre annuelle entre le directeur de l'IFSI, la coordinatrice du pôle, le CS responsable des stages, les DS, les CSS et CS des différents pôles du CHU est organisée pour effectuer un bilan et envisager les perspectives de développement l'année suivante.

Les mêmes dispositions existent avec la responsable des structures dépendant de l'Education Nationale.

Une rencontre annuelle entre le cadre responsable des stages et le DS ou responsable des structures hors CHU (CHP Saint Grégoire, CHP Cesson, clinique Saint Laurent, CHGR, clinique de la Sagesse, clinique St Yves) est à formaliser.

Le cadre responsable de stages prospecte de nouvelles structures.

### **3. Développer les stages au secteur ambulatoire : cabinets libéraux, maisons de santé, structures médico-sociales, SSIAD, HAD**

Les personnes soignées sont inscrites dans un parcours de soins au cours desquels différents professionnels interviennent. Développer la culture d'inter-professionnalité comme le préconise la grande conférence de santé de février 2016 mesure 9 est un enjeu de la formation. Le développement de l'ambulatoire entraîne un déplacement des soins techniques en milieu extrahospitalier. Le projet d'augmenter le nombre de places de stage en cabinet libéral, en structures de maintien à domicile permettra aux étudiants de mesurer la coopération entre les différents professionnels et la coordination des différents acteurs de soins pour améliorer les prises en charge.

Les stages en cabinet libéral peuvent être considérés comme stage en lieu de vie ou en courte durée selon les soins réalisés.

Le directeur de l'IFSI du CHGR et du CHU ont rencontré le président du conseil de l'ordre départemental et ont rédigé un courrier sollicitant l'accueil en stage d'étudiants infirmiers par les IDE libéraux.

Un groupe de formateurs travaille sur le projet de formation relatif à l'ambulatoire.

Quelques stages en cabinet libéraux sont ouverts.

La nomination d'un ou plusieurs formateurs référents de ces stages va favoriser le travail en partenariat.

### **4. Evaluer la qualité des stages**

L'évaluation de la qualité de stages par les étudiants au retour de chaque stage est réalisée par questionnaire numérique.

Un suivi d'indicateurs de places de stage par établissement et par année est effectué.

**5. Coopérer avec les différents instituts de formation du GHT :**

**a. sur les besoins de stage**

Le projet est de définir l'alternance école/ stage des différents instituts afin d'équilibrer le nombre d'étudiants en stage par période. Ceci dans le but de favoriser l'accueil et l'encadrement des stagiaires par les soignants dans de meilleures conditions.

**b. sur le rôle du référent de stage et celui du tuteur de stage**

Il est souhaitable que, pour chaque période de stage, l'étudiant bénéficie d'une rencontre avec le formateur référent sur le lieu de stage. Le référent de stage peut organiser un accompagnement collectif regroupant plusieurs étudiants sur un même pôle, lieu, service.

Les instituts de formation sont incités à coopérer pour mutualiser leurs moyens. Ainsi un formateur référent de stage peut être amené à suivre des étudiants d'instituts différents.

Un groupe de travail composé de formateurs des différents IFSI sous l'égide de la cellule d'appui « Alternance » du pôle sera chargé d'élaborer un guide.

IFSI CHU RENNES

## PROJET DE 1<sup>ère</sup> ANNEE 2018/2019

### 1. Objectifs de formation

#### a. Découvrir le monde soignant, et le contexte des usagers de la santé :

La compréhension de l'économie de la santé en France pose le contexte environnemental. Les réflexions sur la conception de l'Homme, de la santé, du soin infirmier situent la place occupée par les uns et les autres, soignants-soignés. L'apprentissage de la réalisation d'un recueil de données est la 1<sup>ère</sup> étape pour une prise en compte des besoins fondamentaux du patient.

#### b. Prendre conscience de sa façon de travailler, de fonctionner, de réagir :

La mise en mots, l'auto-questionnement, la réflexion, l'ouverture d'esprit, envisager d'autres alternatives, le tout à distance, sont autant d'exercices qui vont permettre à l'étudiant de se familiariser avec la démarche de la réflexivité.

#### c. Développer progressivement de compétences :

Les UE dites contributives constituent le socle de connaissances et de ressources indispensables pour étayer les réflexions émanant des UE cœur métier et de l'apprentissage sur le terrain.

Les UE 1.1 et 2. 2 S1 sont universitarisées : les étudiants bénéficient de contenus élaborés par des universitaires, en e-learning, et d'activités pédagogiques en présentiel animées par des formateurs de l'institut.

Elles contribuent au développement des compétences 1, 2, 3, 4 et 6 en 1<sup>ère</sup> année.

#### d. Asseoir et intégrer les bases de l'exercice soignant infirmier :

Partager ses représentations, mobiliser les valeurs et concepts fondateurs, adopter la démarche de raisonnement clinique en s'appuyant sur une théorie de soins, acquérir les principes de sécurité et des bonnes pratiques dans les soins, se référer au code de déontologie, connaître son champ de compétences composent le socle spécifique de la science infirmière.

Découvrir et vivre l'interprofessionnalité à travers différentes activités pédagogiques (mesure des paramètres vitaux, transmissions...) en collaboration avec d'autres filières du pôle (manipulateurs en radiologie, sages-femmes, aides-soignants...)

#### e. Se confronter à des situations réelles, s'entraîner, faire des liens entre théorie et pratique à travers l'alternance :

Les stages sont l'occasion de mettre en pratique ce qui a été étudié d'un point de vue théorique, mais également de fournir de nouvelles occasions de découvrir, de rechercher, d'analyser, de comprendre. La curiosité, le questionnement, l'implication sont attendus.

Les 2 périodes de stage combinées au contenu des UE, favorisent la construction des compétences 1, 2, 3, 4 et 6.

f. Conforter son orientation :

L'immersion en milieux de soins, le côtoiement de personnes en souffrance, l'intégration ponctuelle et répétée dans des équipes de soins, permettent de vérifier l'adéquation de la voie professionnelle choisie.

**2. Organisation générale des études**

- a. Initiation à la pratique réflexive lors des activités pédagogiques à l'institut et en stage : Analyse des pratiques professionnelles, Séminaire d'alternance intégrative, Pratique réflexive par analyse de cas, Simulation ...)
- b. Méthodes pédagogiques diversifiées : cours magistraux, travaux dirigés, e-learning, ateliers cliniques, exercices de simulation, de manutention, jeux de rôles...
- c. Etude de situations de soins emblématiques à partir de données recueillies sur le terrain  
 → Programmation élaborée en conséquence, dont l'extrait suivant :

Semestre 1	Semestre 2
1- Patient présentant un traumatisme crânien léger	7 - Patiente présentant des troubles bipolaires  <u>Diagnostics infirmiers</u> : Stratégie d'adaptation individuelle inefficace, Perturbation de la dynamique familiale, Perturbation des interactions sociales
2 - Patient présentant un traumatisme du membre supérieur	8 - Patiente présentant une démence type Alzheimer  <u>Diagnostics infirmiers</u> : Altération des opérations de la pensée Défaillance de l'aidant naturel
3 - Patient présentant une fracture du col du fémur	9 - Patient souffrant d'un syndrome de la queue de cheval  <u>Diagnostic infirmier</u> : Constipation
4 - Prise en charge d'une personne âgée à son domicile  <u>Diagnostic infirmier</u> :	10 - Parcours d'une jeune adulte suicidaire durant les 48 premières heures  <u>Diagnostics infirmiers</u> :

Déficit en soins personnels	Différenciation entre risque d'automutilation et risque de passage de l'acte suicidaire
5 - Patient présentant un traumatisme du genou dans le cadre d'un accident de travail  <u>Diagnostics infirmiers :</u> Mobilité physique réduite Perturbation des habitudes de sommeil	
Semestres 1 et 2	
6 - Parcours d'une patiente polytraumatisée de l'urgence à la rééducation  <u>Diagnostics infirmiers :</u> Anxiété Altération des téguments	

NB : L'étude de diagnostics infirmiers prévalents s'appuie sur les situations emblématiques à partir de la N°4.

- d. Instauration du suivi pédagogique : un premier temps de suivi collectif avec le référent pédagogique présente le dispositif et ses intérêts. Il précède un accompagnement plus individualisé : Suivi pédagogique à l'institut, e-tutorat, aide à la rédaction des objectifs de stage, e-tutorat, tutorat en stage...
- e. Les stages privilégiés en 1<sup>ère</sup> année sont ceux dans lesquels l'étudiant est amené à développer les compétences 1, 2, 3, 4 et 6.  
Les étudiants du titre II bénéficient d'un stage. La visée de ce stage est de favoriser leur intégration dans le dispositif commun, proposer les mêmes types d'exploitation, enrichir leur des réflexions, contribuer au changement de rôle, et ainsi « favoriser l'adaptation à la poursuite de leur parcours » (cf. article 26 de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié).
- f. Ateliers cliniques :

Semestre 1	Semestre 2
Lavage des mains	Les distorsions de la communication
La chambre du patient et la réfection du lit	Les 5 sens, support de la relation
Aide à la réalisation de soins d'hygiène corporelle	L'entretien d'accueil
Manutention manuelle des malades	Pansement simple et ablation de sutures

Tri des déchets / Entretien des locaux	Injection parentérale
L'infirmier prend soin d'un patient présentant une fracture du col du fémur	
L'infirmier prend soin d'un patient polytraumatisé	
Les paramètres vitaux Glycémie capillaire Oxygénothérapie en interprofessionalité avec les étudiants sages-femmes et manipulateurs en radiologie	La chambre des erreurs
Prélèvement veineux	Formation aux gestes et soins d'urgence
	La dynamique des groupes

g. Objectifs de la simulation :

- Appréhender la personne soignée sans risque pour le patient et l'étudiant
- Développer l'observation clinique de la personne dans un environnement reconstitué mais proche de la réalité pour travailler l'analyse clinique de la situation de chute de la personne âgée en EHPAD.

**3. Date de rentrée**

Promotion 2018-2021 = 3/09/2018

**4. Planification des enseignements et des périodes de congés**

03-sept-18	10-sept	17-sept	24-sept-	01-oct-	08-oct-	15-oct-	22-oct-	29-oct-	05-nov-	12-nov-	19-nov-	26-nov-	03-déc-	10-déc-	17-déc-	24-déc-
36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52
RE	E	E	E	E	E	E	E	E	E	S	S	S	S	S	E	V



Début S1

31-dec-2018	07-janv-19	14-janv	21-janv	28-janv	04-févr	11-févr	18-févr	25-févr	04-mars	11-mars	18-mars	25-mars	01-avr	08-avr	15-avr	22-avr	29-avr	06-mai	13-mai	20-mai	27-mai	03-juin	10-juin	17-juin	24-juin-	021juil-	08-juil-19
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
V	E	E	E	E	E	E	V	E	E	E	E	E	E	E	V	E	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	V

Début S2

## PROJET DE 2<sup>EME</sup> ANNEE 2018/2019

### 1. Objectifs de formation

- Approfondir les connaissances de L1, en acquérir de nouvelles
- Renforcer ses compétences abordées en L1 (C1, C2, C3 et C4)
- Développer de nouvelles compétences (C5, C6, C7, C9 et C10)
- Faire des liens entre les savoirs théoriques et les savoirs expérimentiels au service de la construction des compétences professionnelles
- Renforcer la démarche clinique infirmière
- Se remettre en cause (Développer le sens du travail collaboratif, en équipe pluri professionnelle)
- S'affirmer sur la base d'arguments
- Développer la posture d'IDE éducateur dans la promotion de la santé (prévention, conseil et accompagnement)

### 2. Organisation générale des études

Pour atteindre ces différents objectifs, un dispositif de formation au service de l'étudiant avec des unités d'enseignement dans la continuité et de nouvelles, toutes axées sur le renforcement des bonnes pratiques et la sécurité des soins, la simulation au service d'une posture réflexive, le développement de l'autonomisation et de l'adaptation de l'étudiant, l'approche de l'interprofessionnalité et de l'infirmier acteur dans la gestion des risques et dans l'éducation à la santé.

- La 2ème année permet l'acquisition et le renforcement de **bonnes pratiques** et la **sécurité des soins**

**La C4** « Mettre en œuvre des interventions soignantes » est développée avec les ateliers cliniques reprenant les critères de qualité des soins. Les soins réalisés en TP : hémoculture, ECBU, gaz du sang,

pose de sonde à O<sub>2</sub>, sonde vésicale, sonde nasogastrique, pansement complexe, soins à un patient porteur d'un cathéter veineux central, procédure complète de la transfusion sanguine, changement de canule.

Des apports de connaissance sont apportés sur les pathologies prévalentes et émergentes, permettant la compréhension et l'analyse de situations de soin individuelles et collectives.

**L'UE 2.11** « pharmacologie et thérapeutiques » renforce l'acquisition des connaissances en pharmacologie, en calculs de doses plus complexes. Elle est axée sur la sécurisation de la prescription médicale (TD, activité SAI et simulation).

**L'acquisition de la C 7** « Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle » passe par l'approche d'une démarche qualité dans la gestion des risques : le traitement de l'EI (événement indésirable), la participation au CREX. En S4, l'UE gestion des risques a pour objectif d'acquérir une méthode d'analyse des risques liés aux pratiques professionnelles. Approche renforcée par l'UE 1.3 « législation, éthique, déontologie », par la notion de démarche éthique et de responsabilité professionnelle en matière de faute.

**La continuité des APP en stage, des PRAC en SAI**, sont elles aussi des supports permettant d'interroger les pratiques professionnelles. Elles amènent l'étudiant à être capable de se remettre en cause et à s'affirmer sur la base d'arguments. Elles permettent aussi de développer l'approche réflexive au même titre que la simulation.

b. **La simulation** est au service de la réflexivité.

Elle est développée dans le semestre 3 avec l'introduction d'un scénario en Education Thérapeutique au sein d'une semaine « hybride ».

Lors du séminaire d'alternance intégrative de 5 jours qui est prévu au cours des 2 semestres, des séances de simulation y sont présentes avec pour objectifs de renforcer le jugement clinique infirmier, la sécurisation de la prescription médicale et le travail collaboratif en équipe pluri professionnelle. Les situations de soins proposées permettent aux étudiants de s'immerger davantage dans une situation simulée avec l'introduction à la rentrée 2018 de la présence d'acteurs.

c. La 2<sup>ème</sup> année, c'est aussi **l'autonomisation de l'étudiant** :

Elle passe par des situations d'apprentissage diverses.

**Les situations de soins apprenantes se complexifient progressivement.** Elles renforcent le raisonnement infirmier, le jugement clinique, l'appropriation des diagnostics infirmiers, le maillage des savoir. Elles développent une pertinence dans la priorisation des problèmes et la planification des interventions infirmières (cf. tableau ci-dessous). Elles permettent ainsi à l'étudiant en stage de se projeter sur une prise en charge globale d'un nombre de patients croissant, d'acquérir une autonomie dans la programmation des soins, de prendre des prises d'initiatives concertées avec le tuteur et les IDE de proximité, dans les limites des compétences acquises à ce stade de la formation. En simulation, l'autonomisation peut se développer en situation simulée par la pertinence des prises de décision au vue de l'évolution de la situation.

<b>Semestre 3</b>	
<b>Situations emblématiques</b>	<b>Diagnostics infirmiers mobilisés</b>
Sepsis de hanche et polyarthrite rhumatoïde chez une femme de 55 ans (UE 3.2 et 2.5)	Perturbation des habitudes de sommeil Mobilité physique réduite Déficit en auto soins Risque d'atteinte à l'intégrité des téguments
Découverte du sida chez une femme africaine de 36 ans (UI 5.3 S3)	Stratégie d'adaptation inefficace Fatigue Isolement social
Méningite chez une enfant de 12 ans (UE 2.5 S3)	Risque perturbation de la dynamique familiale ou Risque d'isolement social Anxiété
Endocardite et accident vasculaire cérébral chez une femme de 51 ans (UI S.3 S3)	Défaillance dans l'exercice du rôle d'aidant naturel Anxiété
Crise d'asthme chez une adolescente de 20 ans (UI 5.3 S3)	Non observance ou Non adhésion au programme thérapeutique
Approfondissement de diagnostics infirmiers (UE 3.2S3)	Isolement social et interactions sociales perturbées Prise en charge inefficace d'un programme thérapeutique et Stratégies d'adaptation inefficace

<b>Semestre 4</b>	
<b>Situations emblématiques</b>	<b>Diagnostics infirmiers mobilisés</b>
Sclérose en plaque chez une femme de 54 ans (UI 5.4 S4)	Fatigue Anxiété Risque de perturbation aidant naturel Perte situationnelle de l'estime de soi
Homme de 55 ans hospitalisé pour évaluation d'un diabète de type 2 (UI 5.4 S4)	Incapacité à se maintenir en santé Manque de connaissances Prise en charge inefficace du programme thérapeutique

En semestre 3, l'approche conjointe de l'UE 2.5 S3 Processus inflammatoire et infectieux par l'IFSI et l'université Rennes 1 amène à mixer les formes pédagogiques pour les CM : **e-learning** et présentiel. L'apprentissage à distance nécessite le développement d'un **e-tutorat** afin de sécuriser et d'autonomiser l'étudiant.

Le S4 met l'accent sur l'engagement individuel au service du collectif par le biais des travaux de groupe. Le développement de l'esprit d'initiatives, de la prise de décisions, et l'intégration d'une auto évaluation du groupe sur sa prestation orale réalisée dans l'UI 5.4 S4, permettent de réaliser des travaux de qualité. L'auto évaluation est un moyen proposé à l'étudiant tout au long de ses 3 années de formation pour s'autonomiser et faire des choix.

En 2<sup>ème</sup> année, les 2 suivis pédagogiques individuels sont des temps fort basés sur cette auto évaluation, le bilan des compétences, et, en S4 sur le projet professionnel de l'étudiant.

d. La 2<sup>ème</sup> année permet de développer **une adaptation**

Les 2 périodes de 10 semaines de stage incitent l'étudiant à s'adapter à de nouveaux lieux d'exercice, à des typologies de patients, à des modalités de prise en charge, à des fonctionnements d'équipes, à des organisations, à des situations d'apprentissage diverses. Les 2 stages consécutifs nécessitent une alternance intégrative différente de L1, et, entre les 2 semestres.

e. L'axe de **l'interprofessionnalité** est développé et permet aux étudiants de s'interroger et de s'ouvrir à d'autres pratiques, d'autres opinions...

L'approche de l'inter professionnalité est **renforcée dans l'UE 3.3** « rôle infirmier, organisation du travail et inter professionnalité » par la rencontre avec des professionnels diversifiés.

De plus, la participation des étudiants infirmiers et manipulateurs radio, à un audit qualité au CHU, contribue au renforcement des compétences à travailler en collaboration.

Un projet de sensibilisation émanant de la note interministérielle du 9 mai 2017 relative au développement des soins palliatifs et de l'accompagnement à la fin de vie et élaboré en inter filière (médecine, kiné et IDE) est mis en œuvre dès la rentrée 2018, combinant approche théorique, stage de sensibilisation et débriefing en interprofessionnalité. Il concerne les étudiants en S4 et S5.

f. **L'Education Thérapeutique du Patient (ETP)**

En 2<sup>ème</sup> année, l'initiation et la mise en œuvre des soins éducatifs et préventifs (**compétence 5**) est développée dans les semestres 3 et 4 de formation au travers de l'UE santé publique (1.2) et des UE de soins éducatifs et préventifs (4.6). La construction de l'infirmier-éducateur se nourrit des enseignements dans d'autres UE : UE 3.3 sur l'intérêt de l'interprofessionnalité, l'UE 1.2 sur la relation soignant soigné et ses différentes dynamiques, l'UE 4.1 sur l'autonomie, l'UE 3.2 sur les diagnostics infirmiers spécifiques en ETP mais aussi l'alliance thérapeutique et le consentement, l'UE 2.3 sur le handicap, l'UE 2.7 sur la maladie chronique et bien sur l'UE 4.2 sur la communication, la relation, les entretiens...

A l'issue des différentes activités, les étudiants apprennent ce qu'est l'ETP et sont en capacité de participer aux différentes étapes de la démarche éducative, dans sa conception, dans sa mise en œuvre comme dans son évaluation. Ils acquièrent au travers des différentes activités un niveau 1 de formation à l'ETP (40h).

g. **L'IDE dans la prévention de la santé**

La dimension préventive de l'IDE est développée dans l'UE 1.2 «santé publique » à partir d'études de cas afin d'appréhender les différentes étapes de la démarche. Ils construisent des messages d'information et de prévention leur permettant de développer leurs capacités à mettre en œuvre des actions de conseil et de promotion de la santé.

L'unité intégrative du semestre 4 (5.4) permet de renforcer la compétence 5 sur ces 2 axes.

La mise en place du service sanitaire, à compter de la rentrée 2018, a pour objectifs d'aborder à la fois l'axe de la prévention primaire mais aussi celui de la promotion de la santé. Il permettra de développer chez l'étudiant les compétences à mener des actions auprès de tout public, à contribuer à réduire les inégalités territoriales et sociales, et à renforcer son autonomie et son engagement, le tout dans un contexte d'inter professionnalité et d'interdisciplinarité.

### 3. Date de rentrée

Promotion 2017-2020 = 3/09/2018

### 4. Planification des enseignements et des périodes de congés

03-sept-18	10-sept-18	17-sept-18	24-sept-18	01 oct-18	08-oct-18	15-oct-18	22-oct-18	29-oct-18	05-nov-18	12-nov-18	19-nov-18	26-nov-18	03-dec-18	10-déc-18	17-déc-18	24-déc-18	31-déc-18
36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1
RE	E	E	E	E	E	E	E	E	E	S	S	S	S	S	S	V	V
														SAI	SAI		

↓  
Début S3

07-janv-19	14-janv-19	21-janv-19	28-janv-19	04-févr-19	11-févr-19	18-févr-19	25-févr-19	04-mars-19	11-mars-19	18-mars-19	25-mars-19	01-avr-19	08-avr-19	15-avr-19	22-avr-19	29-avr-19	06-mai-19	13-mai-19	20-mai-19	27-mai-19	03-juin-19	10-juin-19	17-juin-19	24-juin-19	01-juil-19	08-juil-19	
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	
S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	V	V	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	V
								SAI	SAI																		

↓  
Début S4

## PROJET DE 3<sup>ème</sup> ANNEE 2018/2019

### 1. Objectifs de formation et Organisation générale de la 3<sup>ème</sup> année

En troisième année, l'objectif pédagogique est de permettre à l'étudiant de finaliser l'acquisition des compétences cliniques et professionnelles requises chez un infirmier(e) polyvalent(e).

L'accompagnement proposé aux étudiants vise à consolider leur construction professionnelle et à concrétiser leur projet professionnel.

#### a. Renforcer ses acquis et compétences

**Les compétences spécifiques** qui sont approfondies correspondent aux compétences 2, 4, 6, 7, 8 :

(C2) A partir d'un jugement clinique, élaborer et conduire des projets de soins de complexité croissante pour un groupe de patients et leur entourage. La méthodologie d'élaboration et d'utilisation de chemin clinique est appréhendée.

(C4) Mettre en œuvre des interventions soignantes pertinentes : plus spécifiquement, celles concernant la chambre implantable, les pansements complexes et ceux de cathéter à insertion périphérique (Picc Line), d'analgésie contrôlée par le patient (PCA) et de thérapie par pression négative (TPN) chez des patients multi appareillés.

Il est demandé aux étudiants de maîtriser les indications et spécificités de chacune de ses interventions (thérapeutiques, examens, techniques, rôle propre), ainsi que les risques et la surveillance.

Des ateliers cliniques sur la transfusion sanguine et les gestes et soins d'urgence sont organisés afin de remobiliser les procédures et les principes à respecter.

(C6) Communiquer, conduire une relation avec une personne soignée et son entourage et être en capacité de conduire une relation d'aide ou une activité de médiation thérapeutique notamment dans des contextes de soins spécifiques de fin de vie. Les étudiants sont également invités à étudier des situations relevant de la CDU (commissions des usagers) afin d'appréhender et renforcer la place des usagers dans le secteur sanitaire.

(C7) Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle : le CREX est présenté de façon théorique et pratique sous forme de travaux dirigés aux étudiants. Cette méthode de gestion de la sécurité des soins favorise une approche collective pour l'analyse d'événements graves ou potentiellement graves. Les étudiants sont également interpellés sur la sécurisation du circuit du médicament, sur le respect des règles de traçabilité dans le dossier patient (personne de confiance, directives anticipées, évaluation de la douleur, poids, pose de bracelet d'identification...)

(C8) Rechercher, traiter des données professionnelles et scientifiques passe notamment par la rédaction d'un mémoire infirmier de recherche en soins infirmiers, d'un mémento sur les

thérapeutiques ou encore d'un poster après avoir assisté à une conférence sur un thème sanitaire et social.

(C9) Organiser et coordonner les soins pour un groupe de malades au sein d'une équipe avec différents outils (programmation, dossier patient) dans différents contextes de soins hospitaliers et extrahospitaliers dont l'HAD (Hospitalisation à domicile). La collaboration infirmier(e)-aide-soignant(e) est approfondie sur le thème de la dispensation des médicaments au cours d'une activité de travaux dirigés partagés, permettant également de renforcer la nécessité du travail en binôme IDE-AS. De même, un travail de partenariat est organisé avec :

- les étudiants (es) assistant sociaux et conseillers en éducation sociale et familiale sur le thème du retour à domicile de la personne âgée atteinte de troubles de type Alzheimer.
- les étudiants en médecine et les étudiants en kinésithérapie dans le cadre du développement des soins palliatifs en S4 et S5 (Note d'information interministérielle du 9 mai 2017 relative à la mise en œuvre des actions 4.1 et 4.2 de l'axe II du plan national 2015-2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie).

Au semestre 5, les situations de soins prévalentes se complexifient et sont abordées sous l'angle d'un partenariat pluri professionnel et d'une interface ville-hôpital du secteur médico-social.

Elles relèvent des différents processus chez des profils de patients multi âge. Exemples : une personne atteinte d'une leucémie, d'un cancer du sein, d'un cancer du côlon, d'une pathologie mentale de type schizophrénie, d'un cancer ORL chez une personne en fin de vie, une personne présentant une ischémie d'un membre inférieur, un enfant atteint d'une insuffisance médullaire globale.

La liste des diagnostics IDE approfondis est la suivante :

Pathologies	Diagnostics infirmiers spécifiques
Pathologies cancéreuses	-Risque de somnolence, détresse respiratoire, sécheresse buccale. -Risque de perturbation de la dynamique familiale. - Perturbation de l'image corporelle -Fatigue -Altération de la communication pouvant entraîner un repli sur soi.
Pathologies mentales	-Stratégies d'adaptation individuelles et familiales inefficaces. -Déni - Non observance du contrat thérapeutique
Pathologies dégénératives	-Altération de la communication verbale -Risque de dénutrition avec troubles hydro électrolytiques
Soins palliatifs	-Risque de détresse spirituelle - Anxiété + réflexion sur les diagnostics différentiels : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ perte d'espoir</li> <li>➤ perte d'élan vital</li> <li>➤ peur</li> </ul> -Douleur chronique

	-Risque de défaillance de l'aidant naturel, -Deuil et deuil problématique.
--	---

### ***Le séminaire d'alternance intégrative***

Un séminaire d'alternance intégrative de 5 jours est prévu au cours du semestre 5. Les activités sont les suivantes :

- Pratiques infirmières pour un patient porteur d'un Picc line
- Approfondissement du raisonnement clinique
- Pratique réflexive d'une analyse de cas (PRAC)
- Exploration théorique de ma thématique de recherche.
- Accompagnement à la démarche de recherche en soins infirmiers
- Sécurisation d'une prescription médicale complexe
- Violence et agressivité entre patient-famille et soignant
- Activité de simulation
- Rédaction d'une analyse personnelle de pratique (APP)

### ***Les activités en simulation***

Les situations exploitées au cours du séminaire d'alternance intégrative mobilisent les pré-requis. Les scénarios sont complexes et nécessitent l'utilisation du mannequin haute-fidélité. Elles sont évolutives et nécessitent une action rapide et sécuritaire.

Des activités de simulation sur le thème du conflit en équipe ont été également intégrées dans le déroulé du curriculum du semestre 5.

### ***Les partenariats***

Les partenariats interprofessionnels contribuant à développer la collaboration au profit de la qualité de l'accompagnement des personnes se concrétisent par l'intervention de l'équipe de l'HAD, l'équipe mobile de soins palliatifs, les professionnels du domaine socio-éducatif, un séminaire interprofessionnel, un partenariat avec l'université de Rennes 1. Une convention de collaboration avec un institut de formation belge est établie sur le thème du raisonnement clinique infirmier (Haute Ecole Louvain en Hainaut-Sites Tournai-Mouscron). Celle avec l'université de Laval au Québec est en cours d'élaboration.

### ***Les technologies innovantes au service de la @santé :***

Des thématiques plus spécifiques sont abordées tels que le thème de la @-santé, la gestion du @-portfolio de compétences d'un professionnel de santé. Autre exemple : une visioconférence en directe sur le thème des plaies et cicatrisation est proposée aux étudiants lors d'une consultation pansements d'un chirurgien vasculaire du CHU de Rennes.

#### **a. Se projeter dans l'exercice professionnel et employabilité**

L'attribution des lieux de stage se fait à partir de l'offre de stage en lien avec le projet professionnel de l'étudiant échangé au cours du suivi pédagogique avec le formateur référent.

### ***La formation clinique en stage au semestre 5***

L'objectif de stage consiste à prendre soin d'un nombre croissant de patients, en pluri professionnalité et en réseau, en tendant progressivement vers 50 % de l'activité en soins d'un(e) infirmier (ère). Dans le cadre des stages en lieux de vie, il s'agit de mettre en œuvre un projet de santé publique et/ou communautaire.

### ***La formation clinique en stage au semestre 6***

L'objectif de stage est de tendre vers 75 % de l'activité en soins d'une infirmière.

Le choix du lieu ou d'un des lieux de stage peut être laissé à l'initiative de l'étudiant en fonction de son projet professionnel, de son parcours de stage et après accord de l'IFSI.

### ***L'aide à l'employabilité***

Différentes activités permettent à l'étudiant de se projeter dans sa prise de poste : l'aide à la rédaction de curriculum vitae, des entraînements à l'entretien de recrutement, des rencontres avec de jeunes professionnels, l'argumentation du projet professionnel avec un infirmier en exercice dans le secteur d'activité concerné...

### ***La projection professionnelle***

Il est présenté aux étudiants :

- les possibilités d'évolution professionnelle : spécialisations infirmières, formation cadre de santé, infirmière de pratiques avancées, diplômes universitaires, masters.
- les modalités de passerelle pour accéder à d'autres formations (sages-femmes)

## **b. Se positionner, assumer ses responsabilités**

### ***Posture professionnelle***

Asseoir une posture professionnelle, c'est être en capacité d'argumenter les éléments de sa pratique professionnelle lors de la mise en œuvre et/ou la coordination d'interventions soignantes. C'est également confronter sa pratique à celle de ses pairs, au regard de la réglementation, des règles éthiques et déontologiques : respect du champ de compétences de chacun. C'est pourquoi des professionnels soignants de différents secteurs hospitaliers et extra hospitaliers interviennent au cours d'activités pédagogiques. Ils participent au renforcement du positionnement professionnel des étudiants par des échanges, des débats organisés.

### ***Analyse de pratiques***

Analyser sa pratique, c'est permettre à l'étudiant de développer une prise de distance critique de ses pratiques et d'assumer chacun de ses rôles en tenant compte notamment des aspects éthiques et juridiques de son engagement professionnel. C'est également développer un esprit scientifique de recherche à partir d'une démarche d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles dans une optique de professionnalisation.

De nombreuses activités y concourent : accompagnement au choix du sujet de mémoire, affirmation du positionnement au cours des activités PRAC, des APP, activités sur le thème de l'agressivité et de la violence, activités de simulation sur le thème des relations interpersonnelles, participation d'un étudiant au CREX, la participation de l'ensemble des étudiants à une activité simulée de CREX.

**c. S'inscrire dans une démarche de recherche**

La démarche de recherche se décline tout au long des semestres 5 et 6 et dans la continuité du semestre 4. Des accompagnements individuels et collectifs sont proposés aux étudiants. Ils favorisent la construction progressive de leur thème de recherche. Une commission institutionnelle valide la question de départ de l'étudiant au semestre 5. La soutenance se déroule en présence d'un professionnel infirmier des secteurs de soins en fonction de la thématique abordée par l'étudiant.

Guidance individuelle n°1	Les situations d'appel et les premiers questionnements
Guidance individuelle n°2	La construction/formalisation de la question de départ
Guidance individuelle n°3	Retour sur l'avis institutionnel. Emergence des concepts
Guidance individuelle n°4	Point sur le cadre conceptuel. Amorces de construction du guide d'entretien
Guidance individuelle n°5	La méthodologie de l'entretien semi directif
Guidance individuelle n°6	L'analyse des données recueillies
Guidance individuelle n°7	La construction de la synthèse
Guidance collective	La soutenance du MIRS : exercices d'application

**2. Date de rentrée**

Promotion 2016-2019 = 27/08/2018

**3. Planification des enseignements et des périodes de congés**

La formation commence par un stage de 10 semaines dont une préparation de stage le jour de la rentrée.

Début S5		27-août-18	03-sept-18	10-sept-18	17-sept-18	24-sept-18	01-oct-18	08-oct-18	15-oct-18	22-oct-18	29-oct-18	05-nov-18	12-nov-18	19-nov-18	26-nov-18	03-déc-18	10-déc-18	17-déc-18	24-déc-18
		35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52
R3	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	E	E	E	E	E	E	E	V
					SAI	SAI													

↓ Début S6

31-janv-19	07-janv-19	14-janv-19	21-janv-19	28-janv-19	04 févr-19	11-févr-19	18-févr-19	25-févr-18	04-mars-19	11-mars-19	18-mars-19	25-mars-19	01-avr-19	08-avr-19	15-avr-19	22-avr-19	29-avr-19	06-mai-19	13-mai-19	20-mai-19	27-mai-19	03-juin-19	10-juin-19	17-juin-19	24-juin-19	01-juli-19	08-juli-19
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
V	F	F	F	S	S	S	S	S	S	F	F	F	F	V	V	F	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S

IESI CHU RENNES